# **Fiche de suivi DNSH – Template**

# **(À compléter par le bénéficiaire de la subvention)**

## **Identification de [l’activité/projet]**

Intitulé de l’activité/projet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Dernière date du suivi :XX /XX /XXXX

Personne de contact en charge de compléter le document :

*Nom : \_\_*

*Prénom : \_\_*

*Adresse e-mail : \_\_*

*Numéro de téléphone :*

1. **Suivi du respect DNSH :**

En tant qu‘activité financée par le fonds européen de la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR), ce projet doit faire l’objet d’un suivi afin de vérifier que sa mise en œuvre se déroule en conformité avec le principe du [« Do No Significant Harm - DNSH».](https://developpementdurable.wallonie.be/soutien/principe-du-dnsh/sources-conformite-du-dnsh)

1. **Conformité de la mise en œuvre du projet avec la description initiale**

Confirmez-vous que les économies réalisées dans la consommation annuelle d’énergie primaire (sur base des audits pré et post-travaux ou de tout autre document justifiant la réduction des consommations énergétiques en énergie primaire) sont bien supérieures à 30% ?

Oui

Non

Pourcentage d’économies réalisées dans la consommation annuelle d’énergie primaire (sur base des audits pré et post-travaux ou de tout autre document justifiant la réduction des consommations énergétiques en énergie primaire) en kWh/an : XXXX

Des sources d'énergie renouvelable sont-elles installées ?

Oui

Non

Capacité opérationnelle pour la production d’énergies renouvelables en kW : XXXX

Confirmez-vous que le projet se déroule bien selon les critères DNSH référencés soit dans le protocole de subvention (appel à projets), soit dans le CSC (Marché public) et que l’analyse DNSH soumise dans le dossier projet reste donc bien valable[[1]](#footnote-2) ?

Oui

Non

Si non (circonstances nouvelles), veuillez décrire de quelle manière le projet dévie de sa description initiale, en quoi cela affecte le cas échéant le respect du principe DNSH et quelles sont les mesures de mitigations prévues pour limiter le risque d’impacts DNSH.

Des mesures complémentaires DNSH initialement non prévues dans l’analyse DNSH soumise dans le dossier projet ont-elles été implémentée durant le chantier ?

Oui

Non

Si oui, veuillez décrire les nouvelles mesures adoptées ci-dessous :

### **Annexe(s)**

Veuillez lister ci-dessous les annexes jointes à votre réponse, incluant a minima :

* Un récapitulatif des déchets évacués, signé par le coordinateur déchet, attestant que l’ensemble des déchets a bien été pris en charge via des filières conformes à la réglementation en vigueur.

1. Exemples de critères DNSH en fonction du secteur d’activité :

   |  |  |
   | --- | --- |
   | Construction/Rénovation | -Critères d’atténuation de la poussière et du bruit pendant la construction.  -Matériaux, équipements et/ou déchets non-dangereux soumis au réemploi/recyclage.  -Critère lié à l’efficacité énergétique (isolant, gestion chauffage, gestion éclairage, etc).  -Matériaux biosourcés. |

   [↑](#footnote-ref-2)